Alfredo Cospito

Alfredo Cospito, né le 14 juillet 1967 dans la ville de Pescara (Abruzzes) en Italie, est un anarchiste italien.

Militant anarchiste insurrectionnel, il a été condamné en 2014 à 9 ans et 5 mois de prison pour l'agenouillement de Roberto Adinolfi, un cadre d'Ansaldo Nucleare. Il a ensuite été condamné à une autre peine de 20 ans de prison pour l'attaque, en 2006, de l'école des carabiniers de Fossano (CN). Suite à un arrêt de la Cour de cassation, qui a requalifié ce crime en acte terroriste “visant à porter atteinte à la sûreté de l'État” (article 285 du code pénal italien), la Cour d'appel de Turin aurait dû en conséquence prononcer une peine de réclusion à perpétuité, mais la Cour constitutionnelle, interrogée sur le sujet, a établi la possibilité d'appliquer les circonstances atténuantes en raison de la nature mineure de l'acte (l'attentat n'ayant fait aucune victime).

Alfredo Cospito

Biographie

J'ai besoin de ton aide pour vérifier et corriger ce chapitre. Merci 😉
Source : https://it.wikipedia.org/wiki/Alfredo_Cospito et https://es.wikipedia.org/wiki/Alfredo_Cospito.

Condamnation pour désertion

Alfredo a refusé de poursuivre son service militaire après avoir été enrôlé à l'âge de 20 ans. Au procès, il a déclaré au juge être un “objecteur total” et un “anarchiste”. Pour cela, il a été condamné par le tribunal militaire de Rome à 1 an et 9 mois de réclusion militaire pour “désertion aggravée” le 16 avril 1991. Le 27 décembre de la même année, il est gracié par le président de la République

italienne Francesco Cossiga après un mois de grève de la faim. Au début des années 1990, il a participé à des actions de squat à Bologne, Pescara et le lac Majeur. il a été arrêté en 1991 pour avoir tenté de créer un centre social autogéré dans une usine désaffectée de Pescara. Il rencontre Anna Beniamino qui deviendra sa femme à Turin et, ensemble, ils y ouvrent un salon de tatouage.

En 1996, le nom d'Alfredo Cospito apparaît dans des enquêtes liées au milieu anarcho-insurrectionnelle. Jusqu'en 2008, il a participé, avec sa compagne, à la rédaction du journal anarchiste révolutionnaire clandestin KN03 pour lequel il a été accusé d'incitation au crime.

Tir au genou de Roberto Adinolfi

Le 7 mai 2012, Alfredo et son complice, Nicola Gai, se sont rendus à moto au domicile de Roberto Adinolfi, un cadre de la société nucléaire italienne “Ansaldo Nucleare”. Les deux hommes ont tiré trois fois dans la jambe d'Adinolfi, lui fracturant le genou. Cet attentat, connu sous le nom de *gamb*, a été perpétré en solidarité avec Olga Ekonomidou de la Fédération anarchiste informelle (FAI) et membre emprisonné de la Conspiration des cellules de feu, une organisation qui avait déjà perpétré d'autres attentats. La fusillade et les menaces répétées contre l'agence publique italienne de recouvrement des impôts, Equitalia, ont incité la ministre italienne de l'intérieur de l'époque, Annamaria Cancellieri, à affecter 18'000 policiers à la sécurité après l'attentat.

Le 14 septembre 2012, à l'aube, Alfredo et Nicola ont été arrêtés à Turin. Les deux hommes ont été associés au crime grâce aux images de vidéo surveillance, aux écoutes téléphoniques et à l'analyse des communications. Lors de l'audience préliminaire du procès, Alfredo a refusé de se lever à l'entrée des magistrats. Immédiatement après, il a tenté de lire dans la salle d'audience un document dans lequel il revendiquait la responsabilité de l'attentat contre Roberto Adinolfi, en décrivant en détail l'organisation de l'attentat et en motivant cette action par une analyse économico-politique centrée sur la “société technologique”. Dans ce document, Alfredo explique que tirer sur Adinolfi était une “joie” et un “plaisir”. À la demande du juge, il a été interrompu et expulsé de la salle d'audience par la police pénitentiaire. Il a été condamné à 9 ans et 5 mois pour ce crime. Nicola a été libéré de prison en 2020 après avoir fini de purger sa peine.

> *Par une belle matinée de mai, j'ai agi et, pendant ces quelques heures, j'ai profité pleinement de la vie. Pour une fois, j'ai laissé derrière moi la peur et l'autojustification et j'ai bravé l'inconnu. Dans une Europe de centrales nucléaires, l'un des plus gros contributeurs à la future de la catastrophe nucléaire à venir est tombé à mes pieds.*
>
> — Déclaration lors du procès pour l'agenouillement de Roberto Adinolfi, cadre d'Ansaldo Nucleare

Attentat contre l'école des carabiniers de Fossano

Pendant qu'il purgeait sa peine, Alfredo a été condamné à une peine supplémentaire de 20 ans de prison pour l'attentat à la bombe perpétré le 2 juin 2006 contre une caserne de carabiniers près de Turin. Anna, Sa compagne et complice dans cette même affaire, a été condamnée à une peine de 16 ans et demi de prison. L'attentat, revendiqué sous l'acronyme *Rivolta Animale e Tremenda/Federazione Anarchica Informale* (RAT/FAI), avait été planifié “comme un piège”, selon la reconstitution du tribunal, avec deux engins explosifs : un plus petit pour attirer les cadets et un autre avec un potentiel beaucoup plus important (500 grammes de poudre noire, ainsi que des boulons, des vis et des pierres) destiné à exploser 15 minutes plus tard pour faire des victimes. Le tribunal a estimé que ce n'était que par hasard que les deux explosions n'avaient fait aucune victimes (ni mort,

ni blessé). Alfredo a déclaré qu'il s'agissait de “deux attaques de démonstration au milieu de la nuit, dans des lieux déserts, qui n'ont et ne pouvaient blesser ou tuer personne”.

Alfredo a d'abord été condamné à 20 ans de prison en vertu de l'article 422 du code pénal italien pour “crime de massacre”. La Cour suprême de cassation, à la demande du ministère public, a requalifié le crime en vertu de l'article 285 du code pénal italien en acte terroriste “visant à porter atteinte à la sécurité de l'État” faisant passer la peine de 20 ans d'emprisonnement à la réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle, car, même si personne n'a été tué lors de l'attentat, la bombe aurait pu causer des dommages à des personnes.

La Cour d'appel de Turin, appelée à prononcer la sentence, a donc renvoyé les actes à la Cour constitutionnelle pour qu'elle établisse la compatibilité entre “une peine de réclusion à perpétuité” et “un attentat n'ayant fait aucune victime”.

Dans son arrêt du 18 avril 2023, la Cour constitutionnelle a déclaré l'inconstitutionnalité de la règle qui obligeait le tribunal à prononcer la réclusion à perpétuité, tout en admettant la possibilité d'appliquer des circonstances atténuantes pour les délits mineurs.

41-bis et grève de la faim

Alfredo a été transféré au régime pénitentiaire restrictif 41-bis de la prison Bancali de Sassari en Sardaigne sur ordre de la ministre de la Justice de l'époque, Marta Cartabia, le 5 mai 2022 pour les “nombreux messages que, pendant son état de détention, il a envoyés à des destinataires extérieurs au système pénitentiaire […] des documents destinés à ses camarades anarchistes, les invitant explicitement à poursuivre la lutte contre la domination, notamment par les moyens violents jugés les plus efficaces”. Ce régime a été créé pour empêcher les chefs mafieux de communiquer avec leurs organisations externes et a été étendu par la suite aux “associations mafieuses, criminelles, terroristes ou subversives”. Le régime d'isolement 41-bis implique un isolement de 22 heures par jour, avec des visites limitées à une heure par mois. L'accès aux programmes de réhabilitation est sévèrement limité, si nécessaire, afin d'éviter toute communication avec l'organisation criminelle à laquelle appartient le détenu. Alfredo a déclaré : “En plus de la peine d'emprisonnement à vie, comme j'ai continué à écrire et à collaborer avec la presse anarchiste depuis la prison, il a été décidé de me faire taire pour toujours avec le 41-bis”.

Graffiti à Bienne en mars 2023
Source - par MHM55 © CC BY-SA 4.0

Le 20 octobre 2022, Alfredo a entamé une grève de la faim contre les conditions du régime 41-bis, perdant près de 35kg fin 2022, 50kg le 9 février. Plus de 200 avocats pénalistes et juristes ont signé une pétition condamnant le traitement judiciaire de Alfredo. En signe de protestation, des groupes anarchistes ont organisé des manifestations à Bologne, à Turin et à Rome. Un groupe anarchiste grec, Revenge Cell Carlo Giuliani, a fait exploser la voiture d'un diplomate. Les bureaux diplomatiques italiens ont également été attaqués en Argentine, en Bolivie, en Allemagne, en Grèce, au Portugal, en Espagne et en Suisse. En réponse, le chancelier italien Antonio Tajani a déclaré qu'un réseau anarchiste international menait une “attaque contre l'Italie, contre les institutions italiennes”, tandis

que le ministre de l'intérieur Matteo Piantedosi a réitéré la nécessité du régime 41-bis. Les anarchistes emprisonnés Anna Beniamino, Juan Sorroche et Ivan Alocco ont également entamé une grève de la faim en solidarité avec Alfredo. Anna Beniamino, incarcérée à la prison de Rebibbia à Rome, a mis fin à sa grève de la faim après 37 jours et a déclaré : “J'ai atteint mon objectif : faire parler de la condition d'Alfredo Cospito”, a-t-elle déclaré, avant de poursuivre : “Nous ne devons pas baisser la garde face aux conditions de détention. Notre combat est celui de tous. Amnesty International a pris position sur l'affaire en déclarant que le 41-bis “constitue un traitement cruel, inhumain et dégradant”.

Un scandale politique a éclaté lorsque Giovanni Donzelli, coordinateur du parti au pouvoir, les Frères d'Italie, a annoncé à la Chambre des députés que Alfredo était manipulé par des membres de la mafia emprisonnés et a critiqué les membres du Parti démocratique pour l'avoir rencontré. Donzelli avait divulgué illégalement une vidéo d'Alfredo en prison réalisée par Andrea Delmastro Delle Vedove, secrétaire d'État auprès du ministre de la justice. Le Parti démocrate a demandé la démission des deux hommes. Giorgia Meloni (Premier ministre et leader des Frères d'Italie) a appelé au calme. Le tribunal de surveillance de Rome a rejeté le recours d'Alfredo contre ses conditions de détention. La Cour suprême de cassation a fixé au 20 avril 2023 la date d'examen de son recours contre le régime 41-bis, puis l'a avancée au 24 février, le médecin et l'avocat d'Alfredo ayant fait valoir qu'il serait mort à cette date. Fin janvier, Alfredo a été transféré de la Sardaigne à la prison Opera it de Milan en raison de la détérioration de son état de santé. En février, le ministre de la justice, Carlo Nordio, a rejeté l'appel de l'avocat d'Alfredo, en argumentant la décision par “la subsistance de la dangerosité sociale de l'anarchiste, qui n'a pas changé, et le risque qu'il communique avec le monde extérieur”. La Cour de cassation a ensuite rejeté le recours d'Alfredo contre l'imposition du régime du 41-bis. Le Comité national de bioéthique a déclaré qu'il continuerait à examiner la question de savoir si Alfredo pouvait refuser un traitement médical. Le 30 janvier 2023, après le rejet de son recours, Alfredo a été renvoyé de l'hôpital San Paolo à l'unité de soins intensifs de la prison d'Opera, où il a déclaré son intention d'arrêter de prendre des compléments alimentaires. Lors de l'annonce par les avocats d'Alfredo de leur intention de faire appel devant la Cour européenne des droits de l'homme, ils ont publié une lettre d'Alfredo dans laquelle il proclame sa volonté de mourir pour “faire savoir au monde ce qu'est vraiment le 41-bis”, déclarant dans cette lettre : “Je suis convaincu que ma mort sera un obstacle à ce régime et que les 750 personnes qui en souffrent depuis des décennies pourront vivre une vie digne d'être vécue, indépendamment de ce qu'elles ont fait. J'aime la vie, je suis un homme heureux, je n'échangerais ma vie contre celle de personne. Et c'est parce que je l'aime que je ne peux pas accepter cette non-vie sans espoir”. Une demande d'assignation à résidence (suspendant de fait le régime 41-bis) a également été rejetée le 27 mars 2023.

Alfredo Cospito
Source - ANSA 2023 © Tous droits réservés

L'avocat de Cospito a présenté une pétition au Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme et, le 1er mars 2023, dans l'attente d'une décision sur le fond, le comité a demandé à l'Italie d'adopter des “mesures de précaution temporaires” pour atténuer les 41-bis en faveur du détenu.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 2023, des distributeurs automatiques de tabac situés dans différentes régions d'Italie ont fait l'objet d'une cyberattaque, réduisant le prix de vente des cigarettes à 0,10 € par paquet. Sur les écrans des distributeurs, les mots “Fuori Alfredo dal 41-bis” sont apparus.

Le 19 avril 2023, après que la Cour constitutionnelle a jugé que des circonstances atténuantes pouvaient être appliquées à sa condamnation pour l'attentat à la bombe contre l'école des carabiniers, Alfredo a annoncé la fin de sa grève de la faim.

— Source : https://it.wikipedia.org/wiki/Alfredo_Cospito et https://es.wikipedia.org/wiki/Alfredo_Cospito.

Brochures : textes d’Alfredo Cospito, prisonnier révolutionnaire en Italie

Le 14 décembre 2022.

Parution des traductions des textes d’Alfredo Cospito, format brochure, dans le cadre de

la mobilisation autour de sa grève de la faim illimitée contre le régime d'isolement 41-bis et la prison à perpétuité.

Depuis le 20 octobre 2022, Alfredo Cospito est en grève de la faim dans la prison de Bancali, en Sardaigne (Italie) contre le régime d'isolement 41-bis et la prison à vie. Le 5 décembre 2022, l'appel du procès Scripta Manent contre Alfredo Cospito et Anna Beniamino a eu lieu. Le procureur a demandé 27 ans et un mois pour Anna et la prison à vie avec 12 mois d'isolement de jour pour Alfredo. Ce dernier a réitéré qu'il poursuivra sa grève de la faim jusqu'à son dernier souffle contre 41-bis et la prison à vie.

Dans le cadre de la mobilisation internationale qui soutien sa grève de la faim, certains de ses textes ont été traduits de l'italien vers le français et mis en brochure.

Nous espérons que ces traductions pourront être le support de réflexions et de discussions autour de nos pratiques et de nos perspectives, et, encore mieux, suciteront toujours plus d'élan et d'imaginaire dans l'action !

Bonnes lectures, débats et actions !

Fuori Alfredo dal 41-bis !

- Aux origines de la victimisation - Alfredo Cospito, été 2015.
- Un point de vue - Alfredo Cospito. Une contribution individuelle au débat ouvert par les frères et sœurs de la Conspiration des Cellules de Feu- Guérilla urbaine / FAI , 1er juillet 2016.
- Qui est là est là et qui n'est pas là n'est pas là - Alfredo Cospito, février 2017.
- L'autisme des insurgés - Alfredo Cospito, juin 2018.
- Quelle internationale Entretien avec Alfredo Cospito depuis la prison de Ferrara, par le journal Vetriolo, 2018/2020.
- Une contribution pour l'assemblée de Bologne du 9 juin - Alfredo Cospito, 21 juin 2019.
- Contribution à l'occasion des 3es journées anti-carcérales à Bure - Alfredo Cospito, du 2 au 8 mars 2020, février 2020.
- Débat sur la lutte contre le nucléaire - Alfredo Cospito. Intervention d'Alfredo Cospito au débat sur la lutte contre le nucléaire lors de la rencontre "Vous lui donnez vingt ans, nous lui donnons la parole", 20 mars 2021.

— Source : https://mars-infos.org/brochures-textes-d-alfredo-cospito-6723.

Galerie photos

Lors de l'utilisation de l'afficheur d'images (*lightbox*) tu peux te servir des touches → et ← de votre clavier pour naviguer et de la touche Esc pour fermer le visionneur.

Liens internes

- Article 41-bis (Italie)
- Alfredo Cospito
- Aux origines de la victimisation - Alfredo Cospito
- Solidarité avec Alfredo Cospito

Dernière nouvelle, Alfredo, Cospito, Anarchiste, Prisonnier, Martyr, Grève de la faim, 41-bis, Fédération Anarchiste informelle (it), Bombe, Bandeau:Galerie photos

From:
https://fal-vdt.ch/ - **Wiki Libertaire des Montagnes**

Permanent link:
https://fal-vdt.ch/alfredo_cospito

Last update: **23.04.2023 @ 01:06**